



Communiqué de presse

Vendredi 25 mars 2011

DEVELOPPEMENT DURABLE

JEUDI 24 MARS 2011 : L'Agenda 21 de l'Agglo et les 53 actions qui le composent ont été votés par Conseil de communauté

Après plus d'un an et demi d'échanges entre les élus de l'Agglo et les habitants, l'Agenda 21 de l'Agglo a été adopté par le Conseil de communauté.

Développement économique responsable, environnement, ressources naturelles et biodiversité, territoires et solidarités, urbanisme, habitat et déplacements, tous ces enjeux ont été l'occasion de nombreux échanges avec les habitants, au cours de la concertation organisée par l'Agglo du mois de novembre 2009 à juin 2010. Ouvert au lancement de la concertation, un blog dédié à l'élaboration de l'Agenda 21 a permis aux habitants de s'informer sur la démarche et d'y déposer leurs remarques ou propositions.

Cette concertation s'est traduite par la publication d'un Livre Blanc, faisant la synthèse de l'ensemble des propositions issues des travaux de la concertation. Edité en juin 2010, sa présentation a fait l'objet d'un événement de restitution et de partage.

Par la suite, la démarche Agenda 21 de l'Agglo s'est poursuivie par un travail en interne pour que le comité de pilotage des élus puisse faire un choix parmi les nombreuses propositions qui avaient émergé des discussions. Un travail d'évaluation sur la mise en œuvre concrète et le financement des actions du futur Agenda 21 de l'Agglo a également été réalisé par les élus communautaires.

Le document final composé de cinq grands thèmes (défis environnementaux, développement économique responsable, proximité et solidarité au quotidien, aménagement et déplacement durable et Agglo collectivité exemplaire) et de 53 actions fléchées a donc été adopté au Conseil de communauté du 24 mars.

L'Agenda 21 de l'Agglo est téléchargeable sur www.agglo-orleans.fr.

Contact presse AGGLO

Cécile MONOD, Direction de la communication

Tél. : 02 38 78 77 26 / Fax : 02 38 78 49 01 – cmonod@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLE - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY